



7ème RAN DO TRIAL CASTELNAUSIENNE
Castelnau-Barbarens (Gers)
Samedi 21 et Dimanche 22 septembre 2013

Samedi 21 septembre *	Dimanche 22 septembre *
<input type="checkbox"/> rando seule : 5 € ou <input type="checkbox"/> rando + repas et concert : 15 €	<input type="checkbox"/> Forfait journée : 30 € Petit-déjeuner + rando + repas champêtre de midi + Tee-shirt

* merci de cocher votre ou vos choix

Nom :	Prénom :	N° Dossard :
Adresse complète :	e.mail :	
N° du Permis obligatoire	Assurance obligatoire :	
Moto : marque/modèle :	Cylindrée :	Immatriculation obligatoire :

Carte grise, assurance et permis à présenter obligatoirement

Cette rando n'est pas une compétition, aucune notion de temps ou de résultat n'est imposée. L'ambiance doit être amicale et chaleureuse. Tous les participants doivent respecter cet état d'esprit.

Chaque participant s'engage à :

- 1 - être possesseur du permis de conduire et de l'assurance relatifs au véhicule
- 2 - effectuer la randonnée sous sa propre responsabilité vis-à-vis de sa capacité physique
- 3 - respecter le code de la route
- 4 - se soumettre au contrôle administratif (permis et assurance) et technique (moto) qui aura lieu avant le départ
- 5 - respecter le tracé de la rando, les espaces naturels, les propriétés privées, les cultures, les chemins et laisser la priorité aux randonneurs et cavaliers.
- 6 - respecter les consignes des organisateurs
- 7 - ne pouvoir exercer à l'encontre des organisateurs et des propriétaires aucun recours à la suite d'éventuelles conséquences dommageables liées à sa participation.

La participation à cette balade implique l'acceptation sans réserve du présent règlement, les organisateurs se réservent le droit d'exclure immédiatement, sans aucune indemnité, tout participant qui ne respecterait pas ce code de conduite.

Fait à : **Castelnau-Barbarens**

Signature :

"lu et approuvé sans réserve"

Le :septembre 2013

Inscription à ramener le jour de la Rando à 14 H le samedi ou à partir de 8 H le dimanche accompagnée du règlement correspondant à vos choix ; le permis, la carte grise et l'assurance devront être présentées obligatoirement aux organisateurs pour vérification.